

**VOS RENDEZ-VOUS** .....P. 4  
**LA VIE EN VILLE**.....P. 7  
**DOSSIER** .....P. 13  
**GENS D'ICI** .....P. 16  
**VOS LOISIRS**.....P. 17  
**EXPRESSION POLITIQUE** .....P. 23

# Restons solidaires

## Pour tout renseignement

Place Martin Bastard - BP 516  
 79022 NIORT Cedex  
 Standard **05 49 78 79 80**  
 Site Internet [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

### INTERNET

Retrouvez votre magazine en ligne sur le portail de la ville : [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)

### PERMANENCES DES ADJOINTS

Vous pouvez joindre les adjoint(e)s au Maire en composant le **05 49 78 75 09** ou **05 49 78 73 47**.

### RENDEZ-VOUS AVEC MADAME LE MAIRE

Vous pouvez rencontrer le Maire, il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au 05 49 78 75 11.

### BOÎTE AUX LETTRES

Vous pouvez adresser un courrier à Madame le Maire en le déposant dans la boîte aux lettres, place de l'Hôtel de Ville ou par e-mail : [secretariatdumaire@mairie-niort.fr](mailto:secretariatdumaire@mairie-niort.fr)

**VIVRE à NIORT** - Magazine municipal d'information - Service communication de la Ville de Niort - Hôtel de Ville, place Martin-Bastard - BP 516 - 79022 Niort Cedex - Tél. 05 49 78 74 87 - <http://www.vivre-a-niort.com> - **Directrice de la publication** : Geneviève Gaillard, Maire de Niort / **Directeur de la rédaction** : Bruno Paulmier / **Rédactrice en chef** : Véronique Bonnet-Leclerc / **Rédactrice en chef adjointe** : Véronique Duval / **Journaliste** : Karl Duquesnoy / **Ont participé à ce numéro** : Darri (photo), Marie Delage (photo), Alex Giraud (photo) / **Photographe** : Bruno Derbord / **Maquette, illustrations & photogravure** : Glyphes - Niort / **Impression** : Imprimerie Vincent - Tours / **Distribution** : Adrexo - Niort / Numéro d'ISSN : 1261 - 8705. Dépôt légal à parution.



CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ  
 À 33 000 EXEMPLAIRES  
 ET IMPRIMÉ SUR  
 PAPIER CERTIFIÉ PEFC.

Couverture : Bruno Derbord



Marie Delage

Les ravages sociaux provoqués par la crise financière dans toute l'Europe entraînent une hausse incessante du nombre de personnes en situation de précarité. Mais si 2010 était l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, l'année 2011 sera marquée par la suppression du Plan européen d'aides aux démunis (PEAD).

Cette décision est clairement inadmissible et c'est pourquoi j'ai proposé une motion pour la pérennisation du PEAD, qui a été votée à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.

Il faut rappeler que si l'Union européenne est l'une des régions les plus riches de la planète, 16 % des Européens ont si peu de ressources qu'ils ne peuvent couvrir leurs besoins élémentaires et sont menacés de pauvreté alimentaire.

Nous assistons à une diversification des profils bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ce n'est plus simplement une frange marginale de la société qui est concernée, mais de plus en plus de jeunes, d'étudiants, de personnes âgées et de travailleurs pauvres dont le salaire ne suffit ni à se loger ni à se nourrir.

Niort n'échappe pas à ce constat dramatique puisque 11 000 personnes y vivraient sous le seuil de pauvreté s'ils ne bénéficiaient pas des dispositifs de solidarité, soit près de 20% des habitants. C'est pourquoi j'ai souhaité que le Centre Communal d'Action Sociale soit doté des moyens nécessaires pour proposer des services aux familles niortaises et soutenir, au quotidien, les personnes en difficulté.

N'oublions pas que la lutte contre l'exclusion dépasse le champ de la bataille livrée contre la pauvreté. La cohésion sociale, c'est à la fois l'accès à la ville, l'accès à la santé, à l'emploi, à l'éducation, qui sont les préalables d'une insertion sociale et professionnelle dans la ville.

Parce qu'il ne faut pas que l'individualisme remplace l'envie du vivre ensemble, parce que je suis sûre que le développement durable de notre territoire se bâtit sur la réduction des écarts urbains et sociaux, je reste intimement convaincue de la nécessité de poursuivre nos efforts de solidarité.

**Geneviève Gaillard**  
 Maire de Niort, députée des Deux-Sèvres